

Ἄνθεια / Antheia – Séminaire pour doctorants en Sciences de l'Antiquité

Compte-rendu de séance

Mercredi 19 avril 2017 de 18h00 à 20h00 - salle D116 de la Maison de la Recherche de l'Université Paris-Sorbonne

« Maîtriser l'espace : législation, pérégrination et délimitation »

Présentation (Nicolas PREUD'HOMME)

Cette quinzième séance du séminaire Antheia tente de conjuguer deux faisceaux d'enjeux. Les contributions nous mettent en présence de deux grands empires de l'Antiquité tardive, Rome (continué par Byzance) et la Perse, dont les relations ont longtemps été considérées sur le modèle de l'affrontement bloc contre bloc, avec un biais de l'historiographie occidentale à analyser ces rivalités d'un point de vue romain plus familier et nourri d'un plus grand nombre de sources littéraires. Récemment, un livre de Matthew P. CANEPA est venu contribuer au renouvellement des regards sur cette histoire comparée. Son livre, issu d'une dissertation d'histoire de l'art produite à l'université de Chicago en 2004, *The Two Eyes of the Earth* est une étude de la manière dont les deux plus grandes puissances culturelles, politiques et militaires dans la Méditerranée et le Proche-Orient tardo-antiques ont mis en place un langage rituel, visuel et sacré. Les images, les mises en scène et les déploiements artistiques et symboliques de la royauté suggèrent que ces deux empires étaient animés de relations hostiles mais aussi amicales, que l'on pourrait qualifier de compétition agonistique. Selon les propres mots de Matthew CANEPA, « *a hybrid, international culture of kingship developed from their interactions, and the two realms creatively recrafted it in a competitive, yet mutual process of agonistic exchange* ». Prenant en compte les dissonances entre les faits historiques et la fiction rhétorique, Matthew P. CANEPA entend décrire les interactions culturelles et politiques entre les deux empires qui conduisirent à la formation d'un langage autodescriptif de l'art et du rituel officiels. Les flux animant le monde tardo-ancien ne concernaient pas seulement le commerce de marchandises mais aussi les échanges d'idées et d'hommes ; c'est dans cette perspective que Simon BRELAUD nous présentera les modalités des circulations des chrétiens de l'empire sassanide (III^e-VII^e siècles). Une telle approche promouvant l'histoire connectée ne doit cependant pas occulter les différences de structures propres à chaque réalité historique étudiée, de même que les rythmes différenciés qui en animent les évolutions à travers le temps : sous l'angle de l'histoire du droit, Chrysavgi ATHANASIOU traitera ainsi de l'évolution des peines et leur mise en application à Byzance, du code Théodosien de 439 aux Basiliques, code promulgué à la fin du IX^e siècle par l'empereur Léon VI le Sage, thème qui constitue son sujet de thèse.

Le titre donné à cette séance du séminaire Antheia choisit de se focaliser sur la seconde facette du prisme à travers lequel nous pouvons considérer ces contributions. « *Maîtriser l'espace* », pour l'historien ou l'historienne que l'on dit attaché(e) à la concrétude des choses, doit certes passer par des moyens matériels et humains tangibles : un territoire voit en effet son étendue quadrillée par des réseaux de communication, parcourue par des flux de marchands et de soldats qui en exploitent les ressources et les potentialités stratégiques. Néanmoins, le maniement des référents spatiaux se fait aussi sur le terrain des mots et de la pensée, et l'espace littéraire, bien qu'immatériel, peut être considéré comme un fait culturel à part entière. Loin d'accorder aux figurations spatiales de l'Antiquité une place similaire à celle de notre cartographie moderne, des travaux comme ceux de Pietro JANNI¹ et Tønnes BEKKER NIELSEN² préfèrent aborder le problème sous l'angle conceptuel :

¹ Pietro JANNI, *La mappa e il periplo: cartografia antica e spazio odologico*, Rome : Bretschneider, 1984.

l'espace mental des Romains recouvre d'autres exigences de vérité que notre espace géométrique et isotrope. En nous présentant sa réflexion sur la clôture de l'espace dans l'*Énéide* de Virgile à travers la figure de Didon, Marine RENAULD apportera un éclairage propre à nourrir l'étude des représentations spatiales à l'œuvre dans le monde ancien.

Rattachée au laboratoire Religions et Sociétés dans le Monde Méditerranéen (Labex RESMED), Chrysavgi ATHANASIOU peut être présentée comme une chercheuse européenne à part entière, puisque son parcours l'a entraîné d'une licence de théologie à Athènes jusqu'à la Universidad Complutense de Madrid dans laquelle elle mène son doctorat en droit, en partenariat avec l'Université Paris-Sorbonne ; ses interventions dans divers colloques l'ont fait voyager à Paris, Rennes, Belgrade, Rome et Anafi. Elle a également produit un mémoire de recherche sur les Nouvelles pénales de Léon le Sage et produit plusieurs interventions sur le droit pénal byzantin à la période alto-médiévale, ainsi que sur l'ecclésiologie du monde orthodoxe.

Simon BRELAUD, doctorant en troisième année de thèse sous la direction de Françoise BRIQUEL-CHATONNET (CNRS, Mondes sémitiques), également rattaché au Labex RESMED à Paris-Sorbonne, prépare depuis 2014 une thèse sur la présence chrétienne en Mésopotamie avant l'islam (III^e-VII^e siècles). À partir des sources anciennes écrites essentiellement en syriaque et en arabe, il cherche à reconstituer les parcours sociaux et les circulations géographiques des chrétiens vivant dans la moitié occidentale de l'empire sassanide. S'intéressant à la diffusion du christianisme parmi les tribus nomades de Mésopotamie, Simon BRELAUD est également membre de la mission archéologique française de Bazyān (Gouvernement Régional du Kurdistan, Labex Resmed-CNRS), étudiant actuellement une église médiévale sise dans une enceinte fortifiée, membre également de la mission française de Khirbet es-Samra (Jordanie, EBAF) qui a entamé la publication des informations collectées depuis 1981 sur un bourg romano-byzantin situé sur l'ancienne Via Nova Traiana.

Agrégée de lettres classiques, Marine RENAULD a débuté une thèse dont le sujet s'intitule : « Clôture et ouverture de l'espace dans l'*Énéide* : un monde à s'approprier ». Elle y poursuit le travail esquissé dans ses recherches de master en s'intéressant aux enjeux des représentations spatiales à l'œuvre dans l'*Énéide*, dont les logiques oscillent entre deux couples de polarités : la clôture et l'ouverture, le microcosme et le macrocosme. Dans une perspective transdisciplinaire croisant littérature, géographie et histoire de l'art, Marine RENAULD entend nous livrer à travers sa communication une étude de détails qui analysera la relation entre Didon et Énée à travers ce prisme de l'espace et de la notion de clôture.

Simon BRELAUD, « Les circulations des chrétiens de l'empire sassanide (III^e-VII^e siècles) »

À la suite de ses recherches sur le site d'al-Hīra en Mésopotamie, Simon BRELAUD entend dresser les pistes d'une synthèse sur les mobilités des chrétiens à travers les différents espaces du domaine iranien tardo-ancien. Si l'appellation « Mésopotamie sassanide » est ambiguë puisque la *Mesopotamia* est toujours dans nos sources un territoire de l'empire romain, elle reste commode pour désigner les territoires autour du Tigre et de l'Euphrate qui constituaient l'interface occidentale d'un empire s'étendant jusqu'à l'Afghanistan actuel. Les logiques animant les territoires mésopotamiens intègrent également les espaces de l'Arabie, de la Syrie, de l'Anatolie et de l'Arménie. On note assez tôt, dès les IV^e-V^e siècles, une connexion des chrétiens d'Iran avec la Syrie, et à partir de la fin du VI^e siècle, des ramifications vers le Hedjaz. Établir une carte de la présence chrétienne dans le domaine

² Tønnes BEKKER-NIELSEN, « Terra incognita : The Subjective Geography of the Roman Empire », dans Askel DAMSGAARD-MADSEN, Erik CHRISTIANSEN et Erik HALLAGER (dir.), *Studies in Ancient History and Numismatics Presented to Rudi Thomsen*, Aarhus : Aarhus University Press, 1988, p.148-161 ; Kai BRODERSEN, *Terra cognita. Studien zur römischen Raumerfassung*, Hildesheim - Zürich - New York : G. Olms, 1995.

sassanide demeure délicat, étant donné l'importante disparité de nos sources, tant en termes de nature, d'information et de répartition chronologique. Peu de documents littéraires proviennent de l'Iran sassanide, étant donné que la plupart des sources syriaques ont été rédigées dans l'Empire romain. De la documentation disponible sur le sujet, seuls les *Actes des Martyres de Perse* (V^e-VIII^e siècle) et les *Actes des conciles* de l'Église d'Orient ont été rédigés en territoire perse à l'époque sassanide. Les sources ecclésiastiques sont écrites en syriaque et en arabe. Une étude de la répartition spatiale des lieux de martyres de la « Grande Persécution » (IV^e siècle) permet d'observer, dans les passions les plus anciennement rédigées, deux foyers de lieux de persécution : la Susiane et le nord de la Mésopotamie -- essentiellement l'Adiabène autour de ville d'Arbèle --, tandis que dans les passions rédigées à partir du VI^e siècle, les lieux de martyres se diversifient, comprenant non seulement la Mésopotamie du nord et du centre, mais aussi le plateau iranien et les abords de la Caspienne.

Qui étaient les chrétiens de l'empire sassanide entre les III^e et VII^e siècles ? L'inscription du mage Kirdīr datant de la fin du III^e siècle distingue différentes confessions en présence : juifs, samanes (bouddhistes), brahmanes, chrétiens, nazaréens (chrétiens judaïsant ?), *makazaks* (baptistes ?) et *zandīks* (« hérétiques », manichéens). La documentation archéologique a fait connaître des bols peints d'inscriptions ésotériques en araméen, en syriaque et en moyen-perse, donnant à voir une population de chrétiens encore judaïsant. Du point de vue des conditions sociales, la palette semble assez large, intégrant outre des clercs, des esclaves, des militaires, des aristocrates, dont certains parvinrent à intégrer la cour sassanide. Pour retracer les déplacements de l'Antiquité tardive, a été rappelée l'importance de l'analyse des fortins et forteresses frontaliers, des routes à l'époque parthe indiquées dans le *Périple de la mer Érythrée* et des *Étapes parthes* d'Isidore de Charax, des *xenodochia* servant de lieux d'accueil pour les chrétiens. Les circulations, qu'elles soient en rapport avec des voyages de marchands, des ambassades, des itinéraires d'exilés, des correspondances épistolaires, demeuraient le fait d'individus de haute carrure, dont l'histoire était digne d'être racontée ; pour le commun des fidèles, ce type de circulations au long cours n'était pas de mise, et le poids des réglementations ecclésiastiques avait même tendance à restreindre ces mobilités en vue d'un meilleur contrôle social. C'est à partir du VI^e siècle que notre documentation permet d'observer que les chrétiens sont bien insérés dans les réseaux de circulations sassanides. En dépit de nos sources fragmentaires et de la rareté des témoignages disponibles, l'importance de ces circulations fut considérable dans l'empire sassanide et au-delà, notamment dans la diffusion des sciences, phénomène qui trouva sa continuation dans le rôle des chrétiens à la cour des califes abbassides de Bagdad.

Chrysavgi ATHANASIOU, « L'évolution des peines et leur mise en application à Byzance : du code Théodosien aux Basiliques »

L'installation du christianisme comme religion officielle fit que la morale chrétienne et le droit canonique exercèrent une influence forte dans les évolutions sociales et juridiques du monde byzantin entre le V^e et le IX^e siècle. Si la codification justinienne constitua une étape essentielle dans le passage au droit byzantin, les auteurs de toutes les étapes ultérieures de codification justifiaient néanmoins leur œuvre en les présentant comme la continuation du droit romain. Il n'empêche toutefois que l'hellénisation de l'Empire d'Orient passa par le remplacement des termes juridiques latins par leurs contreparties grecques. Dans le droit pénal byzantin des V^e-IX^e siècles, jalonné par les Codes Théodosien et Justinien, les *Éclogues* et les *Basiliques*, les dispositifs pénaux intégraient plusieurs nouveautés. Les traces d'une influence philanthropique peuvent être dans une certaine mesure repérées, la législation ayant maintenu la peine de mort uniquement contre les crimes mettant en danger la société. La peine de mort constituait de fait un héritage du droit romain, qui comprenait pour cette peine des formes de répression très sévères. Le christianisme n'a pu réduire tous les modes de peine de mort mais a fortement contribué à éteindre les combats de gladiateurs. Léon VI le Sage,

malgré sa répulsion pour l'œuvre législative de la dynastie isaurienne, a tout de même maintenu la philosophie pénale isaurienne. Le droit changeant avec la société, l'évolution du vocabulaire normatif reflète une adaptation des règles juridiques à son contexte social. Visible dès le temps de Justinien, le droit byzantin influencé par le christianisme a défini davantage de crimes : adultère, homosexualité définie comme contre-nature notamment. Si l'on ne constate pas véritablement l'apparition de nouvelles peines, sauf peut-être l'enfermement monastique qui est cependant très lié à la prison, ainsi que de nouvelles modalités d'application de la peine de mort, il n'en demeure pas moins que l'importance du repentir du coupable et de la moralisation via l'exemplarité de la peine, ainsi qu'une plus grande attention accordée à la personnalité du coupable, constituent des innovations majeures du droit byzantin.

Marine RENAULD, « La clôture de l'espace dans l'Énéide de Virgile : le cas de Didon »

Les notions de clôture et d'ouverture, de microstructure et de macrostructure, permettent d'aborder les représentations spatiales à l'œuvre dans l'épisode de la rencontre entre Énée et Didon dans l'*Énéide* de Virgile. La question de l'espace cherche à intégrer deux perspectives : le micro-espace, c'est-à-dire l'horizon immédiat, à savoir l'endroit où Énée arrive, et le macro-espace, l'horizon large, soit le Latium but ultime de l'expédition. Un parallèle s'observe entre Énée quittant Troie et gagnant le Latium, Didon abandonnant Tyr pour rejoindre l'Afrique du nord. Questionner l'impossibilité de Didon à se fixer dans l'espace implique également de considérer son enfermement spatial et psychique. Quand Énée arrive à Carthage, il observe une ville en pleine construction, bâtie par la volonté de Didon, la fille du roi de Tyr, qui en avait délimité le territoire civique au moyen d'une peau de bœuf. Ce processus de fondation se trouve cependant bouleversé par l'arrivée d'Énée. À partir du moment où la reine de Carthage et le héros troyen s'unissent, Virgile cesse toute évocation de la construction de la ville punique. La perte de la maîtrise de soi et l'errance morale de Didon font alors s'effondrer les limites de son monde intérieur et environnant. Hasard ou déterminisme de l'étymologie, le nom même de Didon viendrait d'un mot phénicien signifiant « vagabonde » ou « nomade ». Après l'intervention des dieux, le suicide de Didon a une dimension symbolique, car il provoque un nouveau voyage, celui d'Énée rendant une dernière visite à la reine aux Enfers. Monde clos par excellence, les Enfers ne peuvent être parcourus qu'en suivant un parcours obligé, sur le modèle d'un itinéraire faisant se succéder plusieurs étapes entre les régions dévouées aux différentes sortes de défunts. Âme en peine, Didon erre dans le champ des pleurs et trouve refuge dans une forêt après son entrevue avec Énée : les bois font ici office de barrière de sécurité entre elle et les autres, l'ombrage forestier renforçant toutefois la noirceur infernale et morale. La retraite de Didon la rend *auersa et inimica* : elle recule littéralement et devient farouchement hostile à Énée. Souffrant d'une perte de repères à laquelle seule la mort a pu mettre un terme, Didon n'est pas parvenue à mener à bien son projet ; son errance illustre donc un contre-exemple qu'Énée se doit d'éviter. À Troie, Énée est d'abord enfermé par les murailles de la ville qui retiennent les assiégés dans un piège, la sortie d'Ilion représentant une ouverture, de même que le voyage en mer. L'ouverture aux horizons hasardeux appelle la recherche d'un espace pour fonder une ville et poser de nouvelles limites civiques. Toutefois, chaque fondation pose le risque de l'enfermement par les barrières qu'elle construit. C'est un pas vers le dehors qui permet à Énée de se dégager des situations d'enfermement, à Troie comme à Carthage.